

Caractéristiques des acteurs de l'écosystème de la garde des enfants au Bénin

Elysée M. Houedjofonon, Rodrigue Castro Gbedomon, Silvère A.
Attannon, Laurenda Todome, Nicolas Satongnon & Fréjus Thoto



Janvier 2026

Cette étude a été réalisée dans le cadre des activités de ACED en lien avec le “Cadre Politique inclusif de Garde d’Enfants pour le Secteur Informel (CPGESI)”, une initiative visant à contribuer à la transformation du paysage de la garde d’enfants au Bénin par la promotion de solutions innovantes, flexibles et abordables adaptées aux réalités des femmes du secteur informel.

L’initiative est portée par le Réseau des Structures de Protection des enfants en Situation Difficile (ReSPESD). Elle est mise en œuvre par ACED avec le soutien technique et financier du Centre de recherches pour le développement international (CRDI) et l’appui stratégique d’une coalition regroupant des partenaires tels que le Ministère en charge des Affaires Sociales, l’UNICEF, l’ONG Filles en Actions, la Croix-Rouge Béninoise et l’Association Messagers de la Paix (AMP).

Citation :

Houedjofonon, M.E., Gbedomon, R.C., Attannon A. S., Todome, B.L., Satongnon, N., et Thoto, S.F. (2026). **Caractéristiques des acteurs de l’écosystème de la garde des enfants au Bénin**. Rapport de recherche. Abomey-Calavi, Bénin. pp 44. DOI : [10.61647/aa45486](https://doi.org/10.61647/aa45486)



Copyright ACED et CRDI, 2026

Image de couverture : Moment de complicité entre une femme et son petit garçon

Crédit photo : © freepick

DOI : [10.61647/aa45486](https://doi.org/10.61647/aa45486)

Dépôt légal : 18550

ISBN : 978-99982-3-826-8



Ce document est protégé par le droit d’auteur, qui encourage le partage des connaissances et de la créativité. Il peut être partagé et redistribué à condition que les auteurs soient explicitement cités.

Toute utilisation à des fins lucratives est strictement interdite. Toute modification, transformation ou adaptation du document de quelque manière que ce soit doit être approuvée par les auteurs.

Les points de vue, les opinions et les jugements contenus dans ce document ne reflètent pas la position de ACED, du CRDI ou de leurs partenaires.

Sommaire

Messages clés	4
Introduction générale	7
Approche méthodologique	9
Diversité et répartition des acteurs de la garde des enfants au Bénin	14
Conclusion	29
Recommandations stratégiques et opérationnelles	30
Références bibliographiques	32
Liste des acronymes	33
Annexes	35
A propos des auteurs	40
Remerciements	42

Messages clés

La présente étude diagnostique, menée par le Centre Africain pour le Développement Équitable (ACED), a permis de cartographier pour la première fois l'écosystème des acteurs de la garde d'enfants au Bénin. Autorisée par le visa statistique n°35/2024/MEF/INStAD/DCSFM du 4 novembre 2024, l'étude s'est basée sur des données collectées auprès de 34 prestataires de services et de 37 informateurs clés et auprès de 477 ménages à travers les douze départements du pays. Les caractéristiques des acteurs de l'écosystème de garde d'enfants au Bénin sont présentées comme suit :

- **Un écosystème fragmenté** : L'écosystème de la garde d'enfants au Bénin est caractérisé par une juxtaposition d'acteurs qui opèrent largement en isolation, sans coordination systémique. L'étude montre que la majorité des structures, qu'elles soient formelles ou informelles, déclarent fonctionner sans interactions formelles avec d'autres acteurs. Cette fragmentation empêche la mutualisation des ressources, la diffusion des bonnes pratiques et la construction d'une offre de services cohérente et équitable sur le territoire.
- **Un État régulateur mais distant** : L'État, à travers le Ministère des Affaires Sociales, joue un rôle central de régulateur au niveau macro, définissant les normes pour près de 60 % des structures. Cependant, ce rôle normatif peine à se traduire par une action homogène et visible sur le terrain. L'implication des services déconcentrés et des collectivités locales est très inégale d'un département à l'autre, créant une gouvernance à plusieurs vitesses et laissant de nombreux acteurs de terrain sans soutien stratégique direct.
- **Des acteurs non étatiques spécialisés mais peu coordonnés** : L'écosystème non étatique est fortement spécialisé par département : certains territoires sont quasi exclusivement couverts par des ONG locales (ex : Atacora), d'autres par des associations communautaires (ex: Couffo, Borgou). Cette spécialisation locale montre une forte capacité d'adaptation, mais elle révèle aussi une faible coordination au niveau méso et macro. Les interventions des projets et des partenaires financiers semblent ponctuelles et peu articulées avec les dynamiques locales, renforçant la fragmentation de l'écosystème.
- **Le rôle paradoxal des prestataires** : Face à la distance de l'État et à la fragmentation du soutien non étatique, les prestataires de services, en particulier dans le secteur informel, ont assumé un rôle d'auto-régulateur. Près d'un tiers des structures ont élaboré leurs propres protocoles de fonctionnement et plus de la moitié leurs propres lignes

directrices. Si cette dynamique démontre une résilience remarquable, elle est aussi le symptôme d'un écosystème défaillant, où la qualité et la sécurité des services reposent sur l'initiative individuelle plutôt que sur un cadre collectif et sécurisé.

- **Des leviers pour un écosystème plus intégré et efficace.** Pour dépasser cette fragmentation, plusieurs leviers d'action sont nécessaires :
 - **Pour l'État** : Passer d'un rôle de régulateur distant à un rôle de facilitateur de proximité, en renforçant les capacités de coordination de ses services déconcentrés (DDASM) et en créant un statut simplifié pour reconnaître les acteurs informels.
 - **Pour les acteurs non étatiques (ONG, PTF)** : Adopter une approche écosystémique, en conditionnant les financements à la collaboration inter-acteurs et en soutenant le renforcement global du tissu local plutôt que des projets isolés.
 - **Pour les prestataires** : Sortir de l'isolement en se constituant en réseaux, afin de mutualiser les ressources, de partager les pratiques et de devenir un interlocuteur collectif crédible face aux autres acteurs.

01

Contexte et approche méthodologique

Introduction générale

Contexte et justification de l'étude

Contexte et justification de l'étude L'écosystème de la garde d'enfants au Bénin, comme dans de nombreux pays d'Afrique de l'Ouest, est profondément façonné par la prédominance du secteur informel, qui représente plus de 90 % de la main-d'œuvre et où les femmes constituent une majorité significative [1]. Pour ces femmes, l'absence de solutions de garde adaptées est une barrière structurelle majeure à l'autonomisation économique, une réalité largement documentée à l'échelle continentale [2]. Face à cette situation, la réponse étatique au Bénin, bien que structurée par des textes comme le décret 2023-291 [3], demeure largement orientée vers la régulation du secteur formel, créant un décalage entre le cadre politique et les besoins de la majorité de la population.

Ce décalage a favorisé la formation d'un écosystème d'acteurs complexe et multi-niveaux, typique des « *économies mixtes de la garde d'enfants* ». Aux côtés des institutions publiques (ministères, services déconcentrés), une diversité d'acteurs non étatiques (ONG internationales et locales, associations communautaires, prestataires privés informels et réseaux familiaux), ont développé leurs propres initiatives pour pallier les insuffisances de l'offre. Toutefois, les recherches empiriques mettent en garde contre les dérives de ces systèmes fragmentés qui, en l'absence de coordination, génèrent des disparités territoriales, une qualité de service inégale et une faible efficacité collective [4]. Les interventions se juxtaposent souvent au lieu de s'articuler, ce qui limite à la fois la portée des innovations et la pérennité des services.

C'est précisément ce déficit de connaissance sur la configuration et la dynamique de cet écosystème qui justifie la présente étude. Pour dépasser le simple constat d'un manque de services, il est nécessaire de comprendre « *qui fait quoi* », avec quelles capacités, et selon quelles logiques d'interaction. Ce rapport vise donc spécifiquement à caractériser les acteurs de la garde d'enfants au Bénin. L'objectif est de cartographier leur diversité, d'analyser leurs rôles respectifs, d'évaluer leur répartition géographique et de comprendre les formes de collaboration ou de compétition qui les lient. Ce diagnostic des acteurs constitue une étape analytique fondamentale, préalable à toute tentative de renforcement du secteur, car ce n'est qu'en comprenant la place et la fonction de chaque composante de l'écosystème qu'il sera possible de concevoir des stratégies de mise à l'échelle qui soient coordonnées, efficaces et équitables.

Objectifs de l'étude

► Objectif général

Cette étude vise à améliorer la compréhension de l'écosystème national de la garde d'enfants au Bénin notamment dans le secteur informel.

► Objectifs spécifiques

De façon spécifique elle vise à :

- Caractériser les acteurs de l'écosystème de la garde d'enfants, notamment dans le secteur informel ;
- Caractériser l'offre, la demande et les pratiques en matière de services de garde d'enfants, notamment dans le secteur informel ;
- Analyser les défis, les stratégies existantes et les leviers de mise à l'échelle des services de garde des enfants, avec une attention particulière portée aux modèles flexibles adaptés aux femmes travaillant dans le secteur informel.

Approche méthodologique

Ce rapport repose sur une approche méthodologique mixte qui combine l’analyse de données quantitatives et qualitatives collectées lors de l’étude diagnostique menée en novembre 2024. La méthodologie a été spécifiquement conçue pour répondre aux objectifs de caractérisation de l’écosystème des acteurs de la garde d’enfants au Bénin [5].

Unités d’observation et plan d’échantillonnage

Pour atteindre les objectifs de ce rapport, la collecte de données a ciblé plusieurs unités d’observation complémentaires, chacune apportant un éclairage spécifique sur la structure, les rôles et les interactions au sein de l’écosystème.

► Prestataires de services de garde

Un échantillon de 34 structures de garde d’enfants, formelles et informelles, a été enquêté à travers les douze départements. Cet échantillon a permis de recueillir des données quantitatives sur les caractéristiques, les rôles (via l’analyse de leurs protocoles et lignes directrices) et les pratiques de collaboration de ces acteurs de première ligne. La sélection a visé à couvrir une diversité de types de structures pour garantir une vision représentative de l’offre.

Les structures prestataires de services de garde d’enfants enquêtées étaient au nombre 34 sur les 36 prévues (Tableau 1).

Tableau 1 : Prestataires de services de garde d’enfants

Départements	Communes	Effectif	Fréquence
Alibori	Kandi	4	11,76%
Atacora	Natitingou	1	2,94%
Atlantique	Abomey-Calavi	5	14,71%
Borgou	Parakou	3	8,82%
Collines	Glazoué	5	14,71%
Couffo	Aplahoué	2	5,88%
Donga	Djougou	2	5,88%
Littoral	Cotonou	3	8,82%
Mono	Bopa	5	14,71%
Ouémé	Akpro-Missérété	4	11,76%
Total		34	100,00%

Source : Enquête ACED-CPGESI, 2024 (n=34 structures prestataire de services).

► Les informateurs clés

Des entretiens qualitatifs semi-directifs ont été menés auprès de 37 informateurs clés (Tableau 2). Cet échantillon a été composé de manière stratégique pour couvrir les trois niveaux de l'écosystème :

- **Au niveau macro et méso**, des Directeurs Départementaux des Affaires Sociales (DDASM) et des représentants des mairies ont été interrogés pour comprendre le rôle de régulation, de planification et de coordination des acteurs étatiques ;
- **Au niveau micro**, des Chefs de Guichets Uniques de Protection Sociale (GUPS) et des responsables de garderies (agrées ou non) ont été interviewés pour saisir les dynamiques locales, les interactions concrètes et les défis opérationnels auxquels les acteurs de terrain sont confrontés.

Tableau 2 : Répartition des informateurs clés

Département	Commune	Effectif	Pourcentage
Alibori	Kandi	3	8,11%
	Malanville	1	2,70%
Atacora	Natitingou	2	5,41%
	Tanguiéta	1	2,70%
Atlantique	Abomey-Calavi	5	13,51%
	Allada	2	5,41%
Borgou	Parakou	4	10,81%
Collines	Dassa	1	2,70%
	Glazoué	1	2,70%
Couffo	Aplahoue	2	5,41%
Donga	Bassila	1	2,70%
Littoral	Cotonou	3	8,11%
Mono	Bopa	2	5,41%
	Lokossa	2	5,41%
Ouémé	Akpro Missérété	2	5,41%
Plateau	Pobè	1	2,70%
	Sakété	1	2,70%
Zou	Agbangnizoun	1	2,70%
	Bohicon	2	5,41%
Total		37	100%

Source : Enquête ACED-CPGESI, 2024 (n=37 Informateurs clés).

► Les ménages

Bien que l'analyse détaillée de la demande fasse l'objet d'un autre rapport, les données issues de l'enquête auprès des 477 ménages ont été utilisées ponctuellement dans ce rapport pour contextualiser la perception de la présence et de la rareté des acteurs de soutien au sein des communautés. Le plan d'échantillonnage des ménages sont annexés au présent rapport.

Outils, méthodes de collecte et d'analyse des données

Pour répondre aux objectifs de caractérisation des acteurs, une approche méthodologique mixte a été mise en œuvre, combinant des outils de collecte quantitatifs et qualitatifs. Cette démarche a permis de croiser les données pour obtenir un portrait à la fois large et approfondi de l'écosystème.

► Outils et méthodes de collecte

Les données ont été recueillies à l'aide de trois instruments distincts, chacun étant adapté à une unité d'observation spécifique :

- **Le questionnaire structuré auprès des prestataires de services de garde** : Un questionnaire quantitatif a été administré aux 34 responsables de structures de garde. Cet outil a permis de collecter des données standardisées sur :
 - Les caractéristiques de la structure (type, statut, localisation).
 - Le rôle normatif (existence et origine des protocoles et lignes directrices).
 - Les interactions (formes de collaboration déclarées avec d'autres acteurs).
- **Le guide d'entretien semi-directif auprès des informateurs clés** : Des entretiens qualitatifs ont été menés avec les 37 informateurs clés (DDASM, Chefs GUPS, etc.). Le guide d'entretien a été conçu pour explorer en profondeur :
 - La perception des rôles et des mandats de chaque acteur (étatique et non étatique).
 - Les dynamiques de gouvernance, de coordination et de régulation sur le terrain.
 - Les défis et les opportunités liés aux interactions entre les différents niveaux de l'écosystème.
- **Le questionnaire ménage** : Le questionnaire administré aux 477 ménages contenaient des questions spécifiques sur la perception de la présence ou de la rareté des acteurs de soutien dans leur localité, dont les résultats ont été utilisés pour contextualiser l'analyse de la répartition

des acteurs.

► Méthodes d'Analyse

Le traitement des données a suivi une double approche, quantitative et qualitative, avant une synthèse par triangulation.

- **Analyse quantitative** : Les données issues des questionnaires (prestataires et ménages) ont été traitées à l'aide du logiciel statistique R. L'analyse a principalement consisté en des statistiques descriptives (fréquences, proportions, pourcentages). Cette méthode a permis de cartographier la répartition des acteurs étatiques et non étatiques, de quantifier la prévalence de certaines pratiques (comme l'auto-régulation) et de visualiser les disparités géographiques à travers les figures et tableaux présentés dans ce rapport.
- **Analyse qualitative** : Les entretiens avec les informateurs clés ont été intégralement transcrits puis ont fait l'objet d'une analyse thématique. Cette méthode a consisté à coder les discours pour identifier les thèmes récurrents, les convergences et les divergences de points de vue sur les rôles, les responsabilités et les interactions au sein de l'écosystème. Cette analyse a permis d'interpréter et de nuancer les résultats quantitatifs en apportant des éléments de contexte et de compréhension sur le «*pourquoi*» et le «*comment*» des dynamiques observées.

Enfin, **une triangulation des données** a été systématiquement effectuée en croisant les résultats quantitatifs (le «*quoi*» et le «*combien*») avec les analyses qualitatives (le «*comment*» et le «*pourquoi*»). Par exemple, la prépondérance statistique du MASM dans l'élaboration des protocoles a été mise en perspective avec les discours des acteurs de terrain sur les défis de leur application. C'est cette démarche intégrée qui a permis de produire la cartographie multidimensionnelle de l'écosystème des acteurs présenté dans ce rapport.

02.

Caractéristiques des acteurs de l'écosystème de la garde des enfants au Bénin

Diversité et répartition des acteurs de la garde des enfants au Bénin

► Acteurs étatiques de l'écosystème de garde d'enfants

L'écosystème de la garde d'enfants au Bénin se caractérise par une implication notable, mais hétérogène, des acteurs étatiques, comme l'illustre la Figure 1. Les résultats de l'enquête montrent que le Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance (MASM) constitue l'acteur prédominant. Cette prééminence est cohérente avec son mandat stratégique en matière de protection sociale et d'inclusion, mais elle traduit également une forte centralisation des interventions. Dans certains départements, comme le Couffo et le Mono, le MASM apparaît même comme l'unique référence institutionnelle, ce qui limite la diversité des partenariats et renforce une gouvernance verticale.

À l'inverse, d'autres départements présentent des configurations plus équilibrées. C'est le cas de l'Atacora, où les responsabilités en matière de garde d'enfants sont partagées entre le MASM, le Ministère des Enseignements Maternel et Primaire (MEMP) et les collectivités locales. Cette gouvernance partagée témoigne d'une approche plus intégrée, où les missions des différents ministères – Affaires sociales, Éducation, Santé, Cadre de vie – convergent vers un objectif commun : l'amélioration du bien-être et du développement de la petite enfance.

Par ailleurs, l'étude souligne l'importance des acteurs de proximité, notamment les services sociaux communaux et départementaux, dont l'action est incarnée par les Guichets Uniques de Protection Sociale (GUPS). Ces structures jouent un rôle essentiel en tant que bras opérationnel de l'État, en assurant la mise en œuvre des politiques sociales au niveau local et en servant de relais entre les communautés et les institutions centrales.

Ainsi, l'écosystème institutionnel de la garde d'enfants au Bénin apparaît comme un système hybride : centralisé dans certains territoires, mais ouvert à une gouvernance partagée et multi-niveaux dans d'autres. Cette hétérogénéité, si elle traduit des dynamiques locales diverses, pose néanmoins la question de la cohérence et de l'articulation entre les différents acteurs, condition essentielle pour garantir une offre de garde d'enfants équitable, accessible et de qualité sur l'ensemble du territoire.

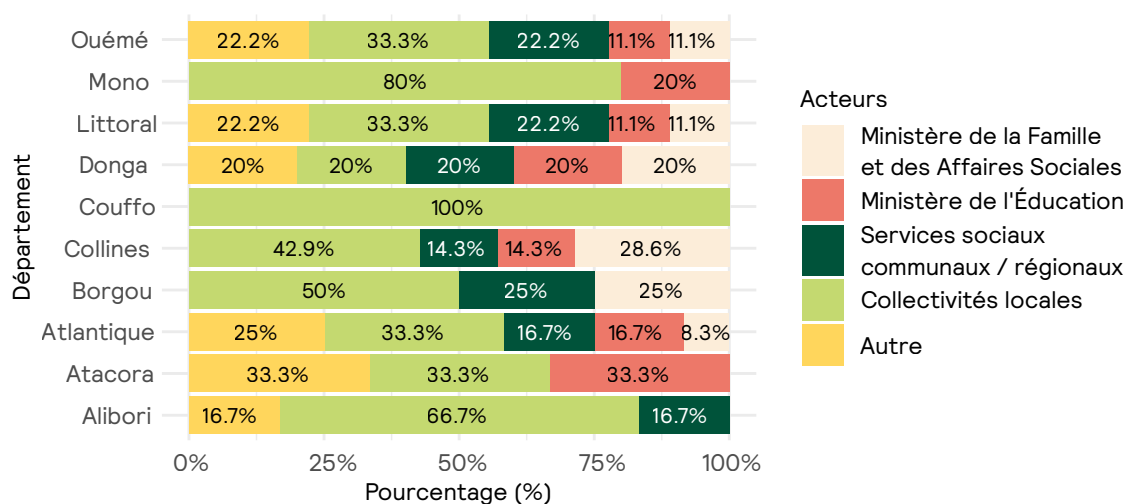


Figure 1 : Répartition des acteurs étatiques impliqués dans les services de garde d'enfants par département

Source : Enquête ACED-CPGESI, 2024.

► Acteurs non étatiques de l'écosystème de garde d'enfants par milieu

L'analyse de l'écosystème des acteurs non étatiques impliqués dans la garde d'enfants révèle une forte spécialisation selon les départements, comme l'illustre la Figure 2. Cette spécialisation se manifeste principalement au niveau micro, c'est-à-dire dans la prestation directe de services. Par exemple, dans l'Atacora, les ONG locales représentent 100 % des intervenants identifiés, tandis que dans le Couffo et le Borgou, ce rôle est assumé exclusivement par des associations communautaires. Dans ces territoires, la prise en charge repose donc quasi intégralement sur des initiatives de proximité, fortement enracinées dans le tissu social local.

À l'inverse, d'autres départements comme le Littoral présentent un paysage d'acteurs non étatiques plus diversifié. On y retrouve, en plus des associations communautaires, des acteurs privés (particuliers ou entreprises) ainsi que des organisations de la société civile (OSC) à caractère religieux, traduisant une plus grande pluralité d'approches et de modèles de garde.

En revanche, l'implication des Partenaires Techniques et Financiers (PTF), positionnés au niveau macro, ainsi que celle des projets et programmes spécifiques au niveau méso, ne semble pas produire une répartition homogène des types d'acteurs à travers le pays. Leur présence, bien que stratégique, apparaît souvent concentrée dans certains départements ou dépendante de projets ponctuels, sans réelle articulation avec les dynamiques locales existantes.

Cette situation met en lumière un écosystème fragmenté, où la configuration des acteurs non étatiques varie fortement selon les territoires. Si cette diversité traduit une certaine capacité d'adaptation

aux contextes locaux, elle pose également un défi majeur en termes de cohérence, d'équité et de durabilité de l'offre de garde d'enfants. L'absence de mécanismes de coordination entre niveaux micro, méso et macro risque de renforcer les disparités territoriales, au détriment d'une couverture nationale cohérente et inclusive.

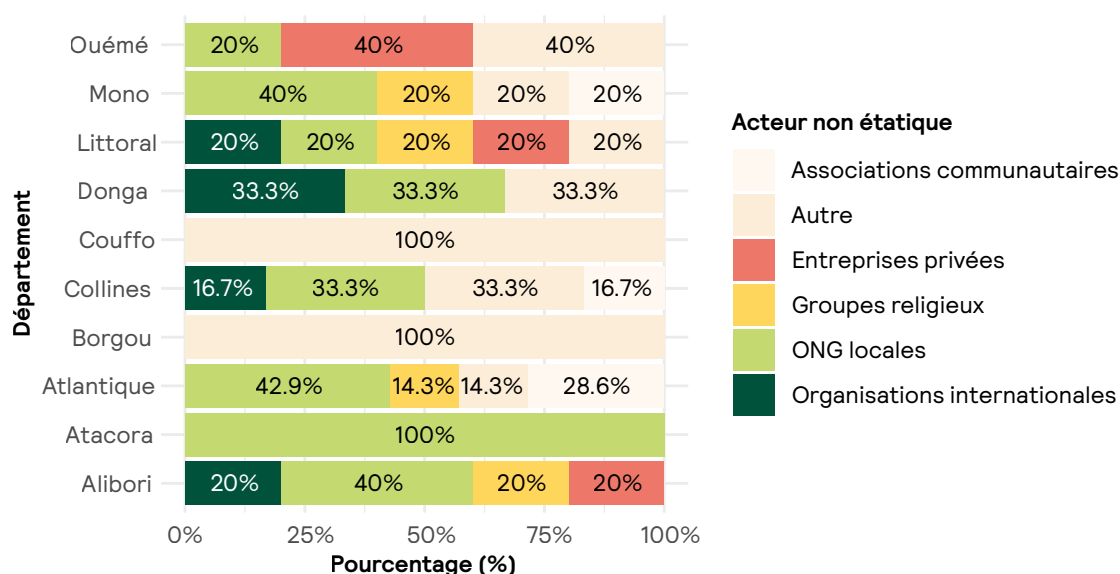


Figure 2 : Répartition des acteurs non étatiques soutenant les services de garde d'enfants par département

Source : Enquête ACED-CPGESI, 2024.

► Régions de forte concentration des acteurs soutenant la garde d'enfants par département

L'analyse des données, présentée dans la Figure 3, met en évidence des perceptions contrastées quant à la concentration des acteurs de soutien à la garde d'enfants. Certains départements se distinguent par une forte perception de présence d'acteurs, notamment les Collines (80 %), le Borgou (67 %) et l'Atlantique (60 %). Ces résultats traduisent l'existence d'écosystèmes locaux relativement dynamiques, où la chaîne d'intervenants semble plus active et visible. Dans ces territoires, l'engagement d'acteurs de proximité – ONG, associations communautaires – paraît renforcé par la mise en œuvre de projets ou programmes d'envergure intermédiaire (niveau méso), générant ainsi une densité d'initiatives perçue positivement par les communautés.

À l'opposé, d'autres départements présentent des perceptions plus faibles. C'est le cas de l'Ouémé, où seulement 25 % des répondants estiment qu'il existe une concentration significative d'acteurs. Cette situation suggère soit une faiblesse réelle de l'offre d'interventions, soit un déficit de visibilité et de coordination des actions menées sur le terrain. Dans ce type de contexte, les communautés peuvent se retrouver davantage dépendantes de solutions informelles ou familiales, faute d'une articulation claire entre les différents niveaux d'acteurs.

Ces résultats soulignent deux enseignements majeurs : d'une part, la présence d'écosystèmes « actifs » mais localisés, traduisant une dynamique territoriale différenciée ; et d'autre part, l'existence de zones moins couvertes ou moins coordonnées, révélant des déséquilibres territoriaux dans l'accès au soutien à la garde d'enfants. Une telle hétérogénéité appelle à renforcer la cohérence intersectorielle et la coordination entre niveaux micro, méso et macro, afin d'assurer une couverture plus équitable et de réduire les disparités perçues entre départements.

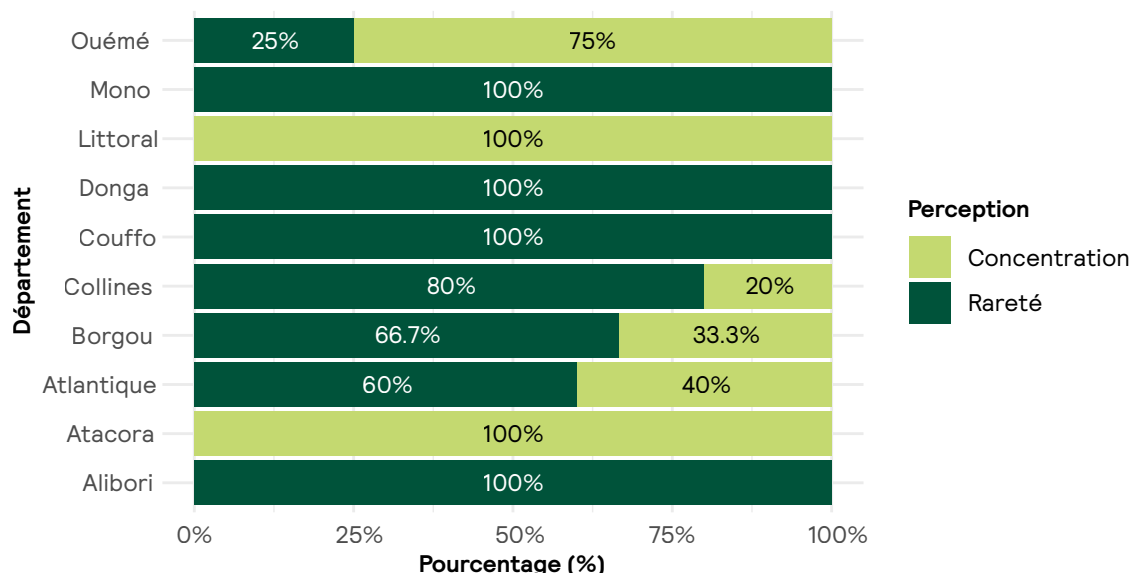


Figure 3 : Régions de forte concentration et de rareté des acteurs soutenant la garde des enfants

Source : Enquête ACED-CPGESI, 2024 (n=34 Structure d'offre de service).

► Régions de rareté des acteurs soutenant la garde d'enfants

À l'inverse des zones perçues comme dynamiques, l'étude met en évidence une perception marquée de rareté des acteurs de soutien dans une grande partie du pays. La Figure 8 révèle que cette perception atteint 100 % dans plusieurs départements, notamment le Mono, le Littoral, la Donga, le Couffo, l'Atacora et l'Alibori. Ce constat traduit l'existence de véritables « déserts institutionnels », caractérisés par un vide dans l'écosystème de soutien à la garde d'enfants. Dans ces régions, l'ensemble de la chaîne d'acteurs non étatiques apparaît défaillant : faible implication des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) au niveau macro, absence de projets et programmes structurants au niveau méso, et manque d'organisations communautaires ou d'initiatives locales au niveau micro. Le cas de l'Ouémé, où 75 % des répondants rapportent une perception de rareté, confirme cette tendance.

Cette situation met en lumière un besoin urgent de renforcer la présence et la coordination des acteurs dans ces départements délaissés. Sans une telle dynamique, les familles, en particulier les femmes du secteur informel, restent sans alternatives structurées, dépendant exclusivement de solutions informelles souvent précaires.

En résumé (Figure 4), l'écosystème de la garde d'enfants au Bénin s'articule autour de trois niveaux interconnectés :

- **Niveau macro** : constitué des ministères nationaux – Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance (MASM), Ministère du Cadre de Vie et des Transports (MCVT), Ministère de la Santé (MS), Ministère des Enseignements Maternel et Primaire (MEMP) – ainsi que des PTF. Ces acteurs définissent les orientations stratégiques et apportent des financements.
- **Niveau méso** : regroupant les structures déconcentrées de l'État (DDASM, DDCVT, DDS, DDEMP), ainsi que les projets et programmes portés par les ONG, les PTF et les collectivités locales. Ce niveau joue un rôle charnière en traduisant les orientations nationales en interventions territorialisées.
- **Niveau micro** : comprenant les Guichets Uniques de Protection Sociale (GUPS), les collectivités locales, les établissements maternels, les familles, les prestataires privés, les organisations de la société civile et les réseaux communautaires. Ce niveau incarne la proximité et assure la prestation directe de services aux communautés.

Cette structuration hiérarchisée illustre la complémentarité potentielle des différents niveaux. Toutefois, les déséquilibres constatés entre départements – certains étant couverts par des chaînes d'acteurs relativement actives, d'autres marqués par un vide institutionnel – soulignent la nécessité de mettre en place des mécanismes de coordination, de rééquilibrage et de soutien différencié pour réduire les inégalités territoriales en matière d'accès aux services de garde d'enfants.

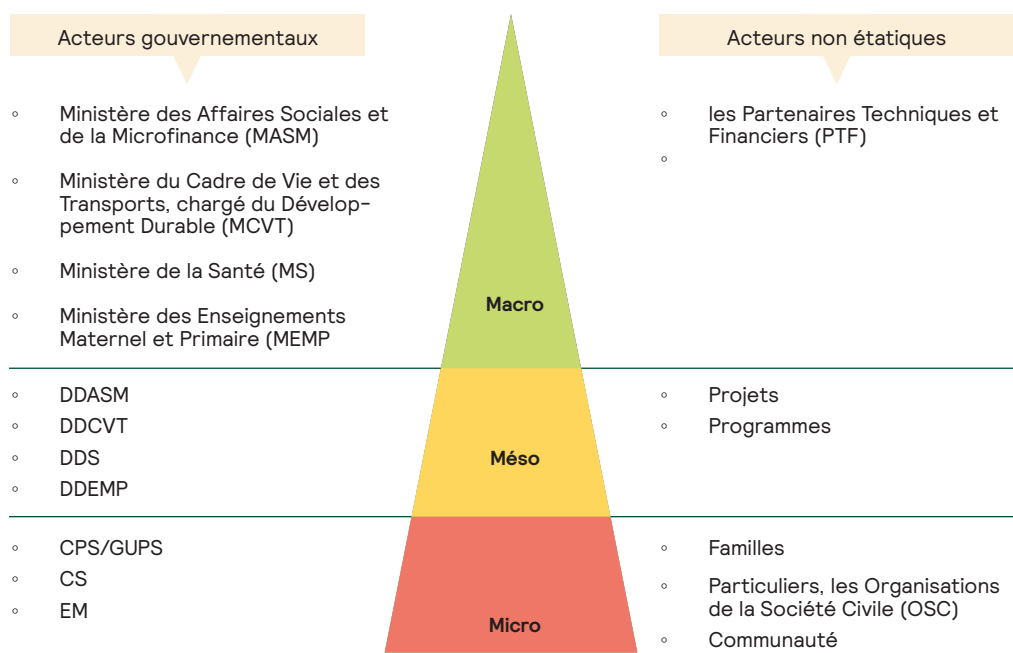


Figure 4 : Acteurs de l'écosystème de garde d'enfants
Source : Enquête ACED-CPGESI, 2024.

Rôles des acteurs de l'écosystème de garde d'enfants au Bénin

L'écosystème de la garde d'enfants au Bénin s'organise autour d'acteurs étatiques et non étatiques dont les rôles, bien que complémentaires, sont exercés de manière hétérogène et fragmentée sur le territoire.

► 3.2.1. Rôles des acteurs étatiques

L'analyse a mis en évidence le rôle central de l'État, incarné principalement par le Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance (MASM), qui assume une fonction de régulateur et de normalisateur du secteur au niveau macro. Ce rôle est particulièrement visible dans l'élaboration des protocoles de fonctionnement : près de 60 % de ces documents émanent directement de ce ministère (Tableau 3). C'est en effet le MASM qui définit le cadre légal, les conditions d'agrément et les standards nationaux de qualité et de sécurité pour les structures formelles.

Tableau 3 : Mise en place de protocoles de fonctionnement des structures de garde d'enfants

Origine des protocoles	Fréquences (%)
Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance	59,1
Structure elle-même (autogérée)	31,8
ONG ou organisations internationales	9,1

Source : Enquête ACED-CPGESI, 2024.

Les analyses ont aussi révélé une complémentarité d'actions du MASM avec d'autres ministères. En effet, les données de terrain ont montré que dans des départements comme l'Atacora, les responsabilités étaient partagées avec d'autres acteurs étatiques comme le Ministère des Enseignements Maternel et Primaire (MEMP) et les collectivités locales (Figure 4).

Au niveau micro, le MASM à travers ses structures déconcentrées que sont les Guichets Uniques de Protection Sociale (GUPS), jouent un rôle de supervision et de soutien de proximité. Cette configuration révèle une gouvernance étatique à plusieurs vitesses, où le rôle normatif de l'État est différemment relayé par les acteurs de mise en œuvre aux niveaux méso (départemental) et micro (communal).

► 3.2.2. Rôles des Acteurs non étatiques : entre autonomie, innovation et complémentarité

Les acteurs non étatiques jouent des rôles multiples et cruciaux, souvent en réponse aux lacunes de l'intervention publique.

- **Le rôle d'auto-régulateur des prestataires de services :** L'un des

résultats saillants est la forte autonomie des structures de garde. Près d'un tiers (31,8 %) des prestataires ont élaboré leurs propres protocoles de fonctionnement (Tableau 5) et plus de la moitié (51,6 %) ont défini leurs propres lignes directrices de gestion quotidienne (Tableau 4). Cette dynamique est marquée dans le secteur informel, où les familles, particuliers et réseaux communautaires assument un rôle d'auto-organisation.

Tableau 4 : Origine des lignes directrices utilisées dans les structures de garde d'enfants

Sources des lignes directrices	Fréquence (%)
La direction de la structure	51,61
Le gouvernement	25,81
ONG ou organisation internationale	3,23
Autre (Inspiré des structures voisines, initiatives communautaires)	19,35

Source : Enquête ACED-CPGESI, 2024

- **Le rôle de soutien et d'innovation des OSC et PTF :** Le rôle des Organisations de la Société Civile (OSC) et des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) a semblé plus focalisé sur le soutien technique et financier que sur la régulation directe. Leur faible implication dans l'élaboration des protocoles (seulement 9,1 %) indique qu'ils agissent davantage comme des facilitateurs et des innovateurs. Les PTF, au niveau macro, influencent les politiques et financent des programmes, tandis que les ONG locales, aux niveaux méso et micro, pilotent des modèles alternatifs. L'hétérogénéité de leur présence (Figure 5) explique en partie les disparités de soutien observées entre les départements.

Tableau 5 : Origine des protocoles de fonctionnement des structures de garde d'enfants

Origine des protocoles	Fréquences (%)
Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance	59,1
Structure elle-même (autogérée)	31,8
ONG ou organisations internationales	9,1

Source : Enquête ACED-CPGESI, 2024

- **Le rôle des prestataires dans la définition des priorités de service :** Les contenus des protocoles, qu'ils soient d'origine étatique ou autogérés (Tableau 6), ont révélé que les acteurs de terrain priorisent le rôle de protecteur du bien-être de l'enfant. Les dimensions liées à la sécurité (19,1 %), à l'hygiène et la santé (18,4 %) et à la nutrition

(16,9 %) ont été les plus mises en avant. Cette convergence des priorités constitue une base solide sur laquelle construire des standards de qualité partagés.

Tableau 6 : Contenus des protocoles de fonctionnement dans les structures de garde d’enfants

Eléments du protocole	Fréquence (%)
Sécurité et bien être des enfants	19,12
Nutrition et alimentation	16,91
Activités éducatives et récréatives	12,50
Hygiène et santé	18,38
Gestion des ressources humaines	13,97
Communication avec les parents	15,44
Autre (Dispose pas de protocole opérationnel)	3,68

Source : Enquête ACED-CPGESI, 2024 (n=34 Structure d’offre de service).

Formes de collaboration entre les acteurs de l’écosystème de garde d’enfants

L’analyse des formes de collaboration entre les acteurs de l’écosystème de la garde d’enfants met en évidence une prédominance de l’absence de coopération, particulièrement marquée en milieu urbain. La Figure 5 montre que, dans l’ensemble des zones étudiées, la majorité des structures déclarent fonctionner de manière isolée, sans interactions formelles avec d’autres acteurs.

Cependant, cette tendance générale masque des nuances intéressantes selon les contextes. Les zones périurbaines se distinguent par une plus grande diversité de situations, combinant à la fois des cas d’absence de collaboration et des expériences de coopération plus affirmées. Cette mixité pourrait s’expliquer par la proximité géographique avec les centres urbains – favorisant l’accès à certains réseaux institutionnels – tout en maintenant des dynamiques communautaires héritées des zones rurales.

En milieu rural, bien que les structures de garde soient moins nombreuses et souvent moins formalisées, plusieurs cas de collaboration ont été rapportés. Ces expériences reposent généralement sur des partenariats communautaires, associatifs ou institutionnels de proximité, traduisant une logique de solidarité et de mise en commun des ressources pour pallier le manque de moyens individuels.

Dans l’ensemble, ces résultats révèlent une fragmentation de l’écosystème, dominé par l’isolement des structures, mais où subsistent des poches de collaboration, principalement dans les zones périurbaines et rurales.

Cette situation suggère que la coopération n'est pas absente par principe, mais qu'elle demeure largement contingente aux contextes locaux et aux opportunités institutionnelles disponibles.

Elle souligne surtout la nécessité de renforcer les mécanismes de mise en réseau et de coordination entre les différents acteurs (publics, privés, communautaires, ONG), afin de favoriser des synergies, mutualiser les ressources et améliorer la qualité et la couverture des services de garde d'enfants.

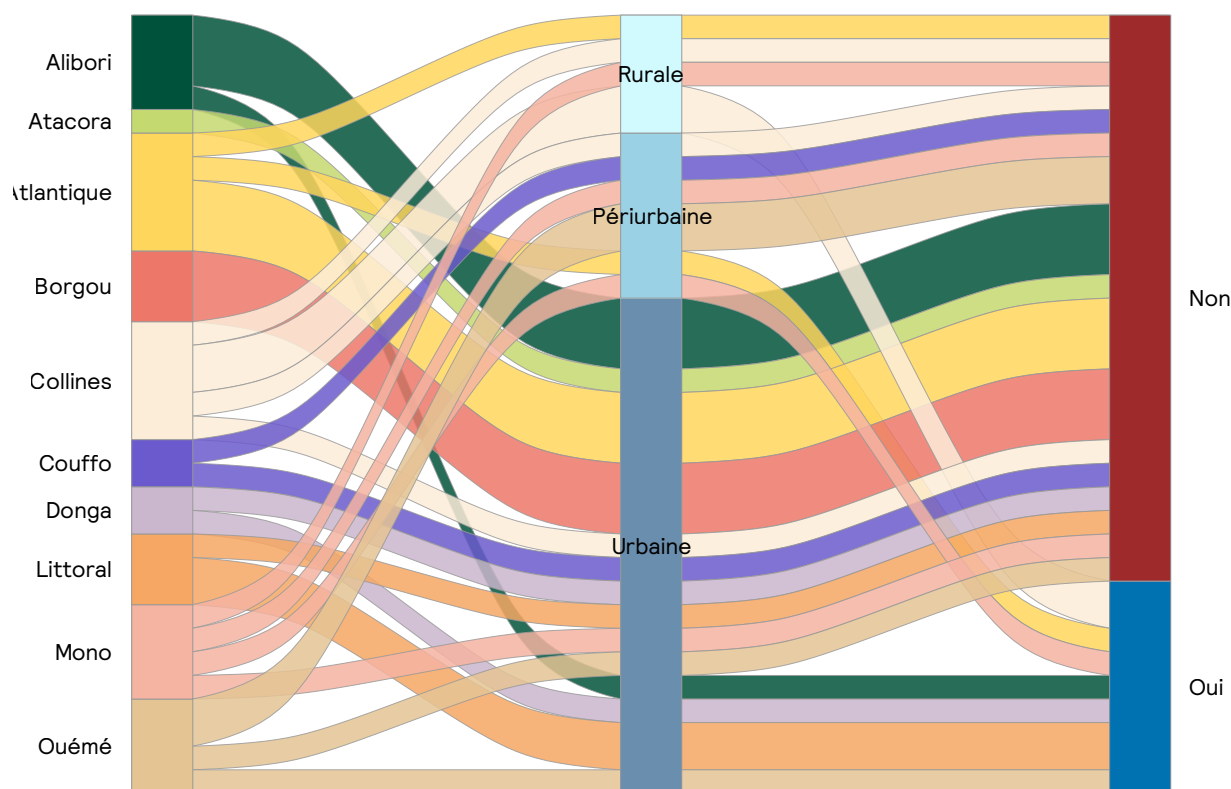


Figure 5 : Répartition des collaborations selon le département et la zone géographique d'implantation des structures de garde d'enfants

Source : Enquête ACED-CPGESI, 2024.

L'approfondissement de l'analyse de la nature des interactions entre acteurs (Figure 6) confirme la tendance observée précédemment : une majorité de structures déclare ne disposer d'aucune information sur des formes de collaboration existantes. Autrement dit, non seulement les partenariats sont rares, mais leur visibilité et leur diffusion apparaissent également très limitées.

Lorsque des interactions ont néanmoins été rapportées, elles se sont matérialisées principalement sous la forme :

- d'échanges d'informations, souvent ponctuels et non institutionnalisés ;
- de campagnes de sensibilisation communes, généralement orientées vers la santé, l'hygiène ou la nutrition ;
- d'appuis techniques limités, fournis par des ONG, des services déconcentrés de l'État ou des projets spécifiques.

Ces modes de coopération, bien que présents, traduisent un niveau de collaboration faible et essentiellement opportuniste, davantage réactif que structuré. Ils ne permettent pas la mise en place de véritables mécanismes de coordination, ni l'instauration d'un apprentissage collectif durable.

Ces résultats soulignent que l'écosystème de la garde d'enfants au Bénin demeure fortement fragmenté, avec des acteurs opérant largement en isolation. Cette absence de liens formalisés ou institutionnalisés constitue un frein majeur à plusieurs niveaux :

- la standardisation des pratiques et de la qualité des services ;
- le partage d'expériences et de bonnes pratiques, qui reste embryonnaire ;
- la construction de réseaux de soutien efficaces, condition pourtant essentielle pour renforcer la durabilité et l'équité de l'offre de garde d'enfants.

Ainsi, la dynamique actuelle se caractérise par une juxtaposition d'initiatives locales plutôt qu'un véritable système interconnecté. La consolidation de mécanismes de coopération structurée apparaît donc comme un enjeu prioritaire pour dépasser la fragmentation actuelle et renforcer l'efficacité collective du secteur.

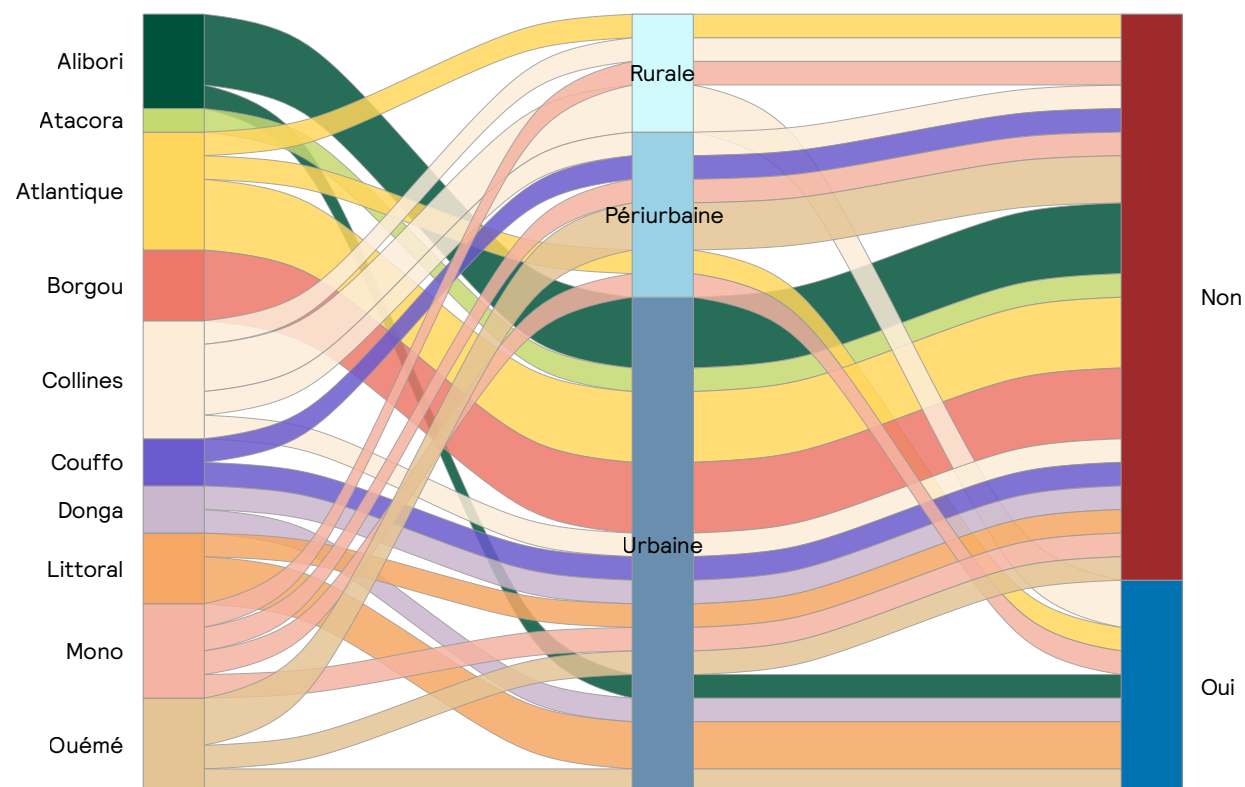


Figure 6 : Types de collaboration entre acteurs de la garde d'enfants selon le département et la zone d'implantation

Source : Enquête ACED-CPGESI, 2024.

Types d'appui des acteurs non étatiques de l'écosystème de garde d'enfants

L'analyse des types d'appui fournis par les acteurs non étatiques aux structures de garde d'enfants (Tableau 7) met en évidence des stratégies différenciées selon les zones géographiques, traduisant une adaptation aux besoins et aux contextes locaux.

En zone périurbaine, les campagnes de sensibilisation apparaissent comme l'intervention principale (36,4 %), suivies par l'appui technique et de gestion (27,3 %). Cette prédominance des activités de sensibilisation suggère une priorité accordée à la stimulation de la demande et à la diffusion d'informations auprès des communautés, dans des territoires en transition entre ruralité et urbanité.

En zone rurale, les interventions sont réparties de manière plus équilibrée. L'appui technique et de gestion (25 %) et la formation du personnel (25 %) occupent une place centrale, reflétant des efforts pour renforcer les capacités locales et professionnaliser progressivement les services. Les campagnes de sensibilisation (12,5 %) et les dotations en matériel (12,5 %) complètent cette offre, mais à des niveaux plus modestes. Ce profil traduit un contexte où les structures, souvent fragiles et peu outillées, ont besoin de renforcer à la fois leurs compétences humaines et leurs moyens matériels pour assurer une prestation minimale de qualité.

En zone urbaine, le paysage des interventions se révèle plus diversifié, témoignant d'un écosystème plus développé et complexe. Si les campagnes de sensibilisation (25,7 %) et l'appui technique (20 %) restent importants, d'autres formes d'appui apparaissent de manière significative : le soutien matériel (14,3 %), la formation du personnel (11,4 %) et, dans une moindre mesure, le financement direct (5,7 %). Cette diversité traduit la multiplicité des besoins rencontrés dans les environnements urbains, où coexistent structures formelles et informelles, mais également une pluralité d'acteurs capables d'apporter des ressources variées.

Dans l'ensemble, ces résultats mettent en lumière :

- une approche ciblée en zone périurbaine, centrée sur la sensibilisation pour susciter la demande et mieux faire connaître les services de garde.
- un effort de renforcement en zone rurale, où les priorités portent davantage sur la formation et l'appui technique, dans un contexte de faible structuration.
- une diversification en zone urbaine, reflétant un écosystème plus dense, avec des interventions multiples répondant à des besoins à la fois qualitatifs (formation, gestion) et quantitatifs (soutien matériel,

financement).

Cette différenciation territoriale illustre la capacité d'adaptation des acteurs non étatiques, mais elle souligne également la fragmentation des approches et l'absence de stratégie nationale intégrée permettant d'harmoniser et de mutualiser les interventions. Une telle stratégie pourrait permettre de réduire les disparités entre zones et d'assurer une meilleure équité dans l'accès à un appui de qualité.

Tableau 7 : Types d'appui fournis par les acteurs non étatiques selon les zones d'implantation des structures de garde d'enfants

Zones	Type Appui	Fréquences (%)
Zone périurbaine	Appui technique et gestion	27,3
	Autre	27,3
	Campagnes de sensibilisation	36,4
	Dotation en matériel et équipements	9,1
Zone rurale	Appui technique et gestion	25
	Autre	25
	Campagnes de sensibilisation	12,5
	Dotation en matériel et équipements	12,5
	Formation du personnel	25
Zone urbaine	Appui technique et gestion	20
	Autre	22,9
	Campagnes de sensibilisation	25,7
	Dotation en matériel et équipements	14,3
	Financement direct	5,7
	Formation du personnel	11,4

Source : Enquête ACED-CPGESI, 2024

Les données quantitatives et les entretiens avec des informateurs clés montrent que la garde d'enfants au Bénin repose sur un écosystème d'acteurs multiples, dont les rôles se complètent, allant de l'élaboration des politiques nationales jusqu'à la prise en charge quotidienne des enfants.

Au niveau macro, les ministères nationaux assurent la définition du cadre réglementaire, conçoivent les politiques sociales, éducatives et sanitaires, et coordonnent les actions à l'échelle nationale. Les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) contribuent en apportant des financements, une expertise technique et des innovations, jouant ainsi un rôle d'appui stratégique.

Au niveau méso, les directions départementales traduisent ces orientations en interventions concrètes. Elles coordonnent les initiatives locales, supervisent les structures de garde et adaptent les programmes aux réalités

régionales. Les projets et programmes portés par les ONG, les PTF ou les collectivités complètent cette action, en ciblant des besoins spécifiques ou des zones prioritaires.

Au niveau micro, les acteurs publics – tels que les Guichets Uniques de Protection Sociale (GUPS), les collectivités locales et les établissements maternels – sont en première ligne pour assurer directement la garde des enfants, accompagner les familles et faciliter l'accès aux services de base.

Les acteurs informels occupent également une place essentielle, bien que rarement reconnue par les cadres officiels. Les familles constituent le premier maillon, assurant au quotidien la garde, le soutien éducatif et l'appui affectif. Les prestataires privés non formels (nounous, gardiens à domicile, crèches privées non agréées) répondent à une partie de la demande en proposant des services flexibles, adaptés aux contraintes des parents. Les organisations de la société civile développent des solutions communautaires ou associatives, souvent à coût réduit, et jouent aussi un rôle de sensibilisation et d'information. Enfin, les réseaux communautaires organisent des dispositifs de garde collective ou mutualisée, renforçant la solidarité locale et compensant les limites de l'offre publique.

Si ces acteurs informels se distinguent par leur flexibilité, proximité et réactivité, leur action échappe souvent aux normes officielles. Cela soulève des enjeux importants en matière de qualité, de sécurité et d'équité dans la garde des enfants, accentuant les disparités territoriales et sociales.

03

Conclusions majeures et recommandations

Conclusion

L'analyse approfondie des acteurs de la garde d'enfants au Bénin, menée dans le cadre de cette étude diagnostique a révélé un écosystème fragmenté et inégalement structuré, fonctionnant à plusieurs vitesses. Cette fragmentation ne concerne pas seulement la répartition géographique des acteurs, mais aussi la manière dont ils conçoivent et exercent leurs rôles. Trois conclusions majeures se dégagent de cette caractérisation :

Premièrement, la gouvernance publique demeure duale et déconnectée. Le Ministère des Affaires Sociales fixe les normes pour la majorité des structures, mais leur application reste inégale faute de coordination entre niveaux central et local. Les collectivités agissent souvent de manière autonome, limitant la capacité de l'État à orienter et harmoniser le secteur.

Deuxièmement, l'écosystème non étatique est marqué par une forte spécialisation locale et une faible intégration. Certains départements reposent sur un seul type d'acteur, tandis que d'autres présentent une diversité non coordonnée. Les initiatives, souvent isolées, peinent à s'articuler, ce qui freine la mutualisation des ressources et la diffusion des innovations.

Enfin, les prestataires de services endossent un rôle d'auto-régulateur pour combler les lacunes institutionnelles. Cette autonomie témoigne d'une réelle capacité d'adaptation, mais elle accentue l'hétérogénéité des standards de qualité et de sécurité.

Dans l'ensemble, le secteur fonctionne sur des dynamiques dispersées plutôt que sur une vision commune. Sa consolidation nécessitera une coordination renforcée, une reconnaissance des initiatives locales et la mise en place de standards partagés.

Les recommandations suivantes sont formulées pour chaque catégorie d'acteurs, afin de clarifier les rôles et d'améliorer les interactions.

Recommandations stratégiques et opérationnelles

1. Pour l'État (Ministères des Affaires Sociales, de l'Éducation, et Collectivités Locales) :

- **Clarifier et coordonner les rôles étatiques** : Mettre en place un cadre de concertation interministériel (Affaires Sociales, Éducation, Santé) au niveau national pour harmoniser les politiques relatives à la petite enfance. Au niveau local, renforcer le mandat des Directions Départementales des Affaires Sociales (DDASM) pour qu'elles deviennent les véritables pivots de la coordination de tous les acteurs (publics et privés) de leur territoire.
- **Passer d'un rôle de régulateur à un rôle de facilitateur** : Créer un statut juridique simplifié pour les acteurs informels (gardiennes communautaires, micro-structures), afin de les reconnaître et de les accompagner. En parallèle, décentraliser le soutien en dotant les Guichets Uniques de Protection Sociale (GUPS) de moyens pour identifier, conseiller et orienter les prestataires locaux vers les dispositifs de formation et d'appui.

2. Pour les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) et les Bailleurs de Fonds :

- **Adopter une approche écosystémique dans les financements** : Orienter les financements non pas vers des projets isolés, mais vers le renforcement de l'écosystème local dans son ensemble. Cela implique de soutenir simultanément la formation des prestataires, le renforcement des capacités des ONG locales et l'appui aux mécanismes de coordination mis en place par les collectivités locales.
- **Conditionner le soutien à la collaboration** : Faire de la collaboration inter-acteurs un critère clé dans l'octroi des financements. Soutenir en priorité les projets qui démontrent une articulation claire avec les autres acteurs du territoire (étatiques et non étatiques) pour éviter la duplication des efforts et maximiser l'impact.

3. Pour les Organisations de la Société Civile (ONG, associations) :

- **Assumer un rôle de «Tiers de confiance» et de pont** : Se positionner comme des facilitateurs entre les prestataires informels et les institutions. Leur rôle est crucial pour traduire les normes étatiques en pratiques accessibles, pour agréger les besoins des acteurs de terrain et pour les représenter dans les instances de dialogue.

- **Spécialiser et mutualiser les expertises** : Développer des expertises spécifiques (ex: formation pédagogique, appui à la gestion, plaidoyer) et les mettre à disposition de l'ensemble des acteurs d'un territoire, plutôt que de chercher à tout faire. Mettre en place des plateformes de partage de ressources et de bonnes pratiques entre ONG pour éviter la fragmentation des interventions.

4. Pour les Prestataires de services de garde (formels et informels) :

- **Sortir de l'isolement en se constituant en réseaux** : Se regrouper en réseaux ou associations locales de prestataires. Ce rôle collectif est essentiel pour mutualiser les ressources, partager les expériences, organiser des formations communes et, surtout, pour devenir un interlocuteur crédible et unifié face aux autorités locales et aux partenaires.
- **S'engager activement dans le dialogue avec les autres acteurs** : Participer aux cadres de concertation mis en place au niveau local pour exprimer leurs besoins, faire remonter les défis du terrain et co-construire les solutions, passant ainsi d'un statut d'acteurs isolés à celui de partenaires à part entière de l'écosystème.

Références bibliographiques

- [1] Nancy Benjamin. (2016). Informality in Benin: A diagnostic. World Bank Policy Research Working.
- [2] Alferys, L. (2016). Childcare for workers in the informal economy: An issue of social protection and decent work. WIEGO (Women in Informal Employment: Globalizing and Organizing).
- [3] Présidence de la République du Bénin. (2023). Décret N° 2023 – 291 du 31 mai 2023 fixant les modalités de création, d'organisation et de fonctionnement des garderies d'enfants en République du Bénin. Journal Officiel de la République du Bénin.
- [4] International Labour Office (ILO). (2018). Women and men in the informal economy: A statistical picture (3rd ed.). ILO.
- [5] Houedjofonon et al, 2025. Ecosystème de garde d'enfants au Bénin : enjeux et réalités des femmes du secteur informel : African Center of Equitable Development(ACED). [Rapport d' Etude]

Liste des acronymes

ACED	:	Centre Africain pour le Développement Équitable
CRDI	:	Centre de Recherche pour le développement International
CPGESI	:	Cadre Politique Inclusif de Garde d'Enfants pour le Secteur Informel
FCFA	:	Franc de la Communauté Financière Africaine
ONG	:	Organisation Non Gouvernementale
INStAD	:	Institut National de la Statistique et de la Démographie
DDASM	:	Direction Départementale des Affaires Sociales et de la Microfinance
CAPE	:	Centres d'Accueil et de Protection de l'Enfant
UNICEF	:	United Nations International Children's Emergency Fund
GUPS	:	Guichet unique de protection sociale
ECAE	:	Espaces Communautaires d'Accueil des Enfants
PB	:	Périmètre Brachial
SNA	:	Social Network Analysis
UM	:	Unité Mobile de garde d'enfants
CRP	:	Centre à Responsabilité Partagée
GUPS	:	Guichet unique de protection sociale
DDCVT	:	Direction Départementale du Cadre de Vie et des Transports
DDEMP	:	Direction Départementale des Enseignements Maternel et Primaire
DDS	:	Direction Départementale de la Santé
MASM	:	Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance
MCVT	:	Ministère du Cadre de Vie et des Transports
MEMP	:	Ministère des Enseignements Maternel et Primaire
MS	:	Ministère de la Santé
OIT	:	Organisation Internationale du Travail
OSC	:	Organisations de la Société Civile

PTF : Partenaires Techniques et Financiers

RGPH4 : Recensement Général de la Population et de
l'Habitation (4ème)

Annexes

Plan d'échantillonnage des ménages enquêtés

► Plan de sondage

L'enquête pour l'analyse de l'écosystème de la garde d'enfants dans le secteur informel au Bénin a été réalisée à partir d'un sondage probabiliste à trois degrés avec stratification au premier degré.

Le territoire national a été découpé en 12 domaines d'études correspondant aux 12 départements du Bénin. Dans chaque domaine d'études, 2 strates ont été créées : le milieu urbain et le milieu rural.

► 1er degré

Au niveau du premier degré d'échantillonnage, la sélection des zones d'étude a couvert l'ensemble du territoire national. Ainsi, pour le département du Littoral, qui ne comprend qu'une seule commune, celle-ci a été retenue automatiquement. Dans chacun des 11 autres départements, deux communes ont été choisies, soit une commune rurale et une urbaine, ce qui porte le nombre total de communes retenues à 23.

Le choix de ces communes repose sur plusieurs critères stratégiques : la densité de la population, la disponibilité ou non de structures de garde d'enfants formelles ou informelles, ainsi que le niveau d'activité économique impliquant les femmes du secteur informel. Cette méthodologie permet d'assurer une représentativité équilibrée des contextes urbains et ruraux tout en tenant compte des dynamiques locales liées à la garde d'enfants et à l'implication des femmes dans l'économie informelle.

► 2e degré

A l'intérieur de chaque commune, un village/quartier est retenu. Pour le choix des villages, il a été procédé à une hiérarchisation des villages de chaque commune sur la base de l'effectif de la population au dernier recensement de la population (RGPH4). Ainsi dans chaque commune, les villages ou quartiers de ville qui ont les populations les plus fortes ont été retenus. Donc un village/quartier de ville, a été enquêté par commune, soit 23 villages.

Par ailleurs, trois (03) structures de gardes d'enfants (formel et/ou informel/ ONG) intervenant dans l'offre de services de gardes d'enfants ont été identifiées et enquêtées par département.

Les villages et communes retenus par département suivant les critères avec leurs caractéristiques démographiques ont été présentés dans le tableau 1. (Annexe)

► 3e degré

Dans chaque village ou quartier de ville tiré, il a été procédé à un dénombrement des ménages ayant des enfants d'âges compris entre 2 mois à 5 ans, tranche d'âge couramment rencontrée dans les garderies d'enfants, pour constituer une liste de ménages éligibles. La liste obtenue a servi à un tirage des ménages à enquêter.

Après le dénombrement, il a été fait un tirage aléatoire systématique à probabilité égale des ménages à enquêter dans la liste établie, sous SPSS. Les villages dans lesquels le nombre attendu n'est pas atteint, la différence a été complétée dans le second village ou dans un autre village voisin dans un rayon de moins de 5 km.

L'échantillon de l'étude diagnostique a été calculé au niveau national suivant la formule de Schwartz. Ce qui suppose que l'échantillon est représentatif au niveau national. La taille minimale de l'échantillon a été calculée en considérant un niveau de confiance de 95 % et une marge d'erreur de 5 %, ce qui a donné une taille initiale de 392 ménages.

Pour garantir une représentativité minimum dans chaque département, une pondération proportionnelle au nombre de ménages par département suivant le RGPH 4, a été appliquée, avec un ajustement minimum de 32 ménages par département si la taille initiale était inférieure à ce seuil.

La formule est la suivante :

$$n = \frac{e \cdot z^2 \cdot p \cdot (1 - p)}{td^2}$$

Avec

n = la taille minimale de l'échantillon

z = la valeur du niveau de confiance de 95% qui est de 1,96 selon la loi normale centrée réduite ;

e = l'effet grappe, qui est égal à 1 pour cette étude ;

p = la valeur présumée de l'indicateur (variant de 0 à 1). Pour notre cas, p est égale 0,5 ce qui maximise la taille de l'échantillon quelles que les autres valeurs que pourraient prendre p ;

t = le taux de réponse généralement de 98% ;

d = la marge d'erreur fixée à 5%.

L'application de la formule a donné au total 451 ménages à enquêter au

niveau national après ajustement de la taille minimum par département. Toutefois, dans la réalité 477 ménages ont été enquêtés lors de la collecte des données.

Dans chaque ménage sélectionné, une femme ayant au moins un enfant dont l'âge est compris entre 2 mois et 5 ans était systématiquement interviewée. Les époux des femmes enquêtées ont été également inclus pour tenir compte de l'influence familiale et des dynamiques socioculturelles sur les décisions de garde d'enfants.

Liste des tableaux

Tableau 1 : Prestataires de services de garde d'enfants.....	10
Tableau 2 : Répartition des informateurs clés.....	11
Tableau 3 : Mise en place de protocoles de fonctionnement des structures de garde d'enfants.....	20
Tableau 4 : Origine des lignes directrices utilisées dans les structures de garde d'enfants	21
Tableau 5 : Origine des protocoles de fonctionnement des structures de garde d'enfants	21
Tableau 6 : Contenus des protocoles de fonctionnement dans les structures de garde d'enfants	22
Tableau 7 : Types d'appui fournis par les acteurs non étatiques selon les zones d'implantation des structures de garde d'enfants	27

Liste des figures

Figure 1 : Répartition des acteurs étatiques impliqués dans les services de garde d'enfants par département.....	16
Figure 2 : Répartition des acteurs non étatiques soutenant les services de garde d'enfants par département.....	17
Figure 3 : Régions de forte concentration et de rareté des acteurs soutenant la garde des enfants	18
Figure 4 : Acteurs de l'écosystème de garde d'enfants.....	19
Figure 5 : Répartition des collaborations selon le département et la zone géographique d'implantation des structures de garde d'enfants.....	23
Figure 6 : Types de collaboration entre acteurs de la garde d'enfants selon le département et la zone d'implantation	25

A propos des auteurs



Dr Ir Mahulonou Elysée Houedjofonon est agroéconomiste, Chargé de Recherche du CAMES et Spécialiste principal en production de données probantes à ACED. Titulaire d'un Doctorat en économie agricole, il travaille à l'interface entre recherche et politiques publiques. Ses travaux portent sur l'économie des systèmes alimentaires, l'évaluation d'impact des politiques agricoles, la productivité des exploitations et la promotion de technologies respectueuses de l'environnement. Il s'intéresse également au développement de l'écosystème entrepreneurial agricole en Afrique de l'Ouest, notamment au Bénin et au Sénégal. Fort de plus de 15 ans d'expérience en recherche et en enseignement, il contribue à la production de données probantes pour éclairer les décisions stratégiques en matière de développement agricole et économique.



Dr Ir Rodrigue Castro Gbedomon est un scientifique senior spécialisé dans les sciences agronomiques et les sciences sociales appliquées à la conservation. Il est directeur de recherche à ACED et chercheur associé à l'Université de Genève. Dr. Gbedomon a près de 15 ans d'expérience dans la recherche au Bénin, en Afrique de l'Ouest et en Suisse, couvrant divers sujets tels que les chaînes de valeur agricoles et forestières, les interactions homme-nature, les solutions numériques dans le secteur agricole, et la traduction des résultats de la recherche.



Silvère Adignon Attannon est assistant social et possède plus de dix ans d'expérience dédiées à la promotion de l'égalité de genre et de l'inclusion sociale. Spécialisé dans l'autonomisation des femmes au sein de ACED, il contribue activement à la mise en œuvre de l'initiative « *Cadre Politique inclusif de Garde d'Enfants pour le Secteur Informel (CPGESI)* ». Son travail se concentre sur la transformation du paysage de la garde d'enfants au Bénin à travers la conception et l'expérimentation de modèles de garde flexibles, accessibles et rigoureusement adaptés aux besoins spécifiques des femmes actives dans le secteur informel.



Dr. Laurenda Todomè est agroéconomiste, spécialiste des sciences économiques et sociales appliquées à l'agriculture. Elle occupe le poste de Directrice des Opérations et cumule près de 10 ans d'expérience pratique et de recherche sur les questions liées à la sécurité alimentaire, et la compétitivité des filières agricoles, tels que les processus de certification, la qualité et la présentation des produits et l'accès aux marchés.



Nicolas Evègnéhou Satongnon est statisticien économètre et possède plus de six années d'expérience dans la conception et l'analyse de projets de recherche. Il est spécialisé dans l'évaluation d'impact des politiques publiques. En tant qu'assistant de recherche à ACED, il œuvre à la production de données probantes en structurant des cadres analytiques et en concevant des outils de collecte rigoureux. Son travail se concentre sur la transformation des résultats de recherche en outils d'aide à la décision pour orienter et éclairer les stratégies des décideurs publics.



Dr Fréjus Sourou Thoto est un économiste du développement spécialisé dans l'économie agricole et les politiques de développement. Il est le directeur exécutif de ACED. Dr. Thoto a plus de 10 ans d'expérience pratique et de recherche axée sur les questions liées au comportement des acteurs économiques, à la dynamique entrepreneuriale dans le secteur agricole et à la formulation de politiques de développement.



Remerciements

Nous adressons notre profonde gratitude au Centre de Recherches pour le Développement International (CRDI/IDRC) pour son soutien financier et technique essentiel à la réalisation de cette étude diagnostique. Nos remerciements vont également à l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSTaD) pour l'octroi du visa statistique. Nous saluons le professionnalisme du Dr Nassirou Hararou KASSOUMOU (Directeur de l'Observatoire de Famille, de la Femme et de l'Enfant) et des agents de collecte, ainsi que la disponibilité des femmes, familles et responsables de structures de garde qui ont partagé leurs réalités. Enfin, un grand merci à Claude SINZOGAN pour sa relecture avisée et à toute l'équipe de ACED pour son engagement exemplaire tout au long de la conduite de cette étude.



Centre Africain pour le Développement Équitable

Le Centre Africain pour le Développement Équitable (ACED) est un think-and-do tank à but non lucratif qui œuvre en Afrique francophone pour faire en sorte que les connaissances éclairent réellement les politiques et les pratiques en faveur d'un développement inclusif et durable. ACED s'attaque au fossé persistant entre la production de connaissances et leur utilisation effective en renforçant trois dimensions essentielles des systèmes d'élaboration des politiques publiques : la pertinence des connaissances, leur accessibilité et leur utilisation.

Grâce à son modèle d'intervention, ACED accompagne les décideurs politiques, les praticiens et les partenaires du développement dans la résolution des défis de développement grâce à des décisions mieux informées par les données probantes. Nous travaillons à ce que les connaissances soient alignées sur leurs priorités, accessibles dans des formats utilisables, et intégrées de manière efficace dans la conception et la mise en œuvre des politiques et des programmes.

En renforçant ces trois dimensions, ACED aide les décideurs à mobiliser des données probantes de qualité sur les emplois décents, l'égalité de genre et le bien-être. En travaillant avec les écosystèmes de politiques publiques et les acteurs locaux, ACED transforme les connaissances en solutions concrètes qui améliorent les conditions de vie et favorisent un développement plus équitable.

Pour en savoir plus, visitez www.acedafrica.org ou contactez contact@acedafrica.org.



Abomey-Calavi, Bénin

+229 693 621 21

contact@acedafrica.org



Canada